

# Ados : les réponses de la Justice



**Polémique autour du Mosquito (l'appareil qui émet des ultra-sons pour faire fuir les jeunes), multiplication de caméras de surveillance, demande accrue de mesures plus répressives... notre jeunesse est dans le collimateur de la société. Mais, en même temps, les agressions, vols et autres incivilités font chauffer les statistiques et accroissent le sentiment d'insécurité. Ne nous voilons pas la face, la délinquance juvénile est une réalité et la société se doit de réagir, de protéger ses citoyens... et le jeune lui-même. Doit-elle pour autant attendre que nos ados basculent dans la violence ? La récente réforme de la loi de 1965 relative à la protection de la jeunesse qui met plus l'accent sur la "responsabilisation" et la "réparation" apportera-t-elle les réponses adéquates ? Entre les avis tranchés et les positions controversées comme en témoigne tout le débat autour de la répression/prévention, Le Ligneur propose quelques éclairages. Il donne la parole à Jacinthe Mazzocchetti, anthropologue de l'UCL qui, après avoir observé de près le milieu des IPPJ (Instituts Publics de Protection de la Jeunesse), interroge la question de la judiciarisation des actes commis par les jeunes, son opportunité. Nos journalistes ont aussi poussé la porte d'un centre qui accueille des jeunes en bord de crise, suite à des difficultés familiales ou qui ont été malmenés par la vie. Ils ont également donné un coup de projecteur sur le monde de l'aide à la jeunesse avec Éric Janssens, substitut du procureur du roi de Nivelles. Ils ont voulu se rendre compte par eux-mêmes ce qu'on appelle un stage parental pour mieux comprendre cette nouvelle mesure destinée aux parents et décriée par de nombreux acteurs du secteur jeunesse. Enfin, fidèle à sa manière de voir, Le Ligneur a voulu rappeler ce qui allait bien, même dans ce secteur difficile qu'est l'aide à la jeunesse : la Teignouse, une AMO (association en milieu ouvert) de la région liégeoise lui en a donné l'occasion. Avec elle, soutenons ce qui va bien.**

Jacinthe Mazzocchetti, anthropologue et chercheuse à l'UCL, connaît bien le milieu des Instituts Publics de protection de la Jeunesse (IPPJ) pour avoir fait un long travail d'observation à celui de Saint-Servais, près de Namur, en 2005 (1). Depuis, elle poursuit sa réflexion autour de la judiciarisation des actes commis par les adolescents.

*Le Ligueur : Pour vous, quelle réponse la société devrait-elle donner à la violence des jeunes ?*

**J. M. :** "Pour moi, il n'y a pas de réponse linéaire, type 'action/réaction', mais des réponses à évaluer en regard des ressources familiales du jeune ou de leur absence.

Les adolescents sont dans une situation de violence, qu'ils retournent contre eux principalement et contre la société en second. Mais les réponses de la société sont les mêmes, le plus souvent répressives, quel que soit le type de violence du jeune, avec pour résultat une aggravation de cette violence. La difficulté vient qu'il n'y a pas de réponse-type à ce genre de problématique. Les jeunes sont confrontés à des difficultés de différents types : psychologiques, sociales, difficulté à être eux-mêmes, difficultés matérielles. C'est très complexe, et la réponse institutionnelle n'est pas assez souple pour jongler avec tous ces facteurs."

**"Il faut qu'ils réapprennent à prendre soin d'eux"**

*L. L. : Faut-il donc supprimer les IPPJ ?*

**J. M. :** "Je ne veux pas dire : 'Il ne faut pas d'institutions comme les IPPJ', parce qu'il y a dans ces institutions une volonté réelle de travailler avec le jeune. Mais, pour les jeunes qui n'y sont pas à leur place, il y a un vrai problème. Il faut reconnaître un dysfonctionnement réel de notre société lorsqu'on retrouve en Aide en Milieu Ouvert, en hospitalisation ou en centres fermés, des jeunes qui ont une histoire similaire ! Ce qui me frappe, c'est de voir que, sur des bases très aléatoires, des trajectoires de vie peuvent être marquées par un

séjour en IPPJ, en hôpital psychiatrique. Et ce que je constate, c'est que les jeunes qui ont moins de ressources se retrouvent plus souvent en IPPJ. Or, les jeunes gardent cette souffrance d'avoir été 'en prison', même s'il ne s'agit pas d'une réelle prison. Cette douleur s'ajoute au sentiment d'injustice qui les habite."

*L. L. : Cette douleur est-elle prise en compte dans les institutions ?*

**J. M. :** "La majorité de ces jeunes ont déjà un passé lourd, difficile. Abandon, abus, passage dans la rue, par la drogue... Les éducateurs s'en rendent compte. Mais il y a aussi l'idée qu'ils sont là parce qu'ils ont fait quelque chose de grave. On n'est pas vraiment là pour soigner la souffrance du jeune. L'IPPJ reformate, re-norme et réinsère le jeune délinquant. Il peut consulter un psychologue, mais c'est plutôt pour faire avancer son dossier. Dans le quotidien, on n'en parle pas beaucoup. Ce n'est que timidement que les IPPJ développent des projets spécifiques pour prendre en compte cette douleur. Je sais qu'à l'IPPJ de Saint-Servais, il y a une approche et une reconnaissance autour du

corps, objet de souffrance pour ces jeunes filles, à travers de l'hippothérapie, du massage."

*L. L. : Pourquoi le passage en IPPJ n'a-t-il pas son objectif de re-normalisation ?*

**J. M. :** "Les IPPJ sont des institutions très cadrantes. Le cadrage n'est pas pour moi une réponse suffisante. La règle en elle-même ne peut pas servir de contenant, elle doit être intégrée de l'intérieur. Il est bien sûr nécessaire d'avoir un cadre pour les jeunes qui n'ont pas eu de balises au quotidien. La plupart ont eu un passage par la rue, où ils ont intégré d'autres règles. Il faut qu'ils réapprennent à prendre soin d'eux, des autres. Mais je pense qu'il faut qu'ils puissent être en débat, en expression sur la règle, pour qu'elle puisse faire sens pour eux. Il y a un décalage trop grand entre la vie à l'intérieur et à l'extérieur. Après cela, le jeune se retrouve dehors, et pour autant qu'il n'ait

pas de ressources personnelles ou autour de lui, c'est l'escalade des conduites à risques. Les IPPJ en sont bien conscients, et mènent une réflexion à ce sujet, notamment sur l'accompagnement post-institutionnel."

**Mise en autonomie, mise en solitude ?**

*L. L. : Comme le suivi des mises en autonomie précoces ?*

**J. M. :** "Oui, cela commence à se faire, notamment à l'IPPJ de Saint-Servais, mais cela ne concerne pas encore beaucoup de jeunes. Il faut se dire que la mise en autonomie précoce, après un placement, intervient souvent pour des jeunes qui sont en conflit avec le milieu familial, avec le home, avec l'école, et qui sont donc très seuls. Cette mise en autonomie peut devenir une mise en solitude. Un autre moyen d'aider le jeune en rupture est le lien. Si la règle naît dans la relation, la confiance, elle, a plus de chances d'être intégrée. On doit pouvoir déroger à la règle sans rompre le lien. Par exemple, au Centre Le Toboggan, à Charleroi, un jeune a brûlé sa chambre. Vu la gravité des faits, il a été exclu trois mois. Puis il a été réintégré. Parce que, si le jeune va tout le temps trop loin et est chaque fois

exclu, cela lui permet de ne pas faire l'effort de vivre ensemble."

*L. L. : Quels autres types de solutions apporter à plus long terme ?*

**J. M. :** "Il y aurait à inventer quelque chose entre l'hôpital et l'IPPJ. Il y a un manque de place évident. Au niveau de la prévention, je pense qu'il ne faut pas séparer la prévention de délit et la prévention du mal-être des adolescents. Et pour cela, il faudrait mieux former tous ceux qui travaillent sur le terrain à être à l'écoute, à travailler le lien et à partir de ce que vit l'adolescent. Je pense qu'un point essentiel est de travailler sur le phénomène de la déscolarisation. L'école est souvent le dernier ancrage, il faut lui donner les moyens de garder les jeunes.

Enfin, cela ne sert à rien de mettre des pansements partout, d'être dans un discours et des actes de plus en plus répressifs, tant que la société ne se pose pas les vraies questions. La question socio-écono-

mique, l'interculturalité, la précarité, le sens... Et la place que la société laisse ou veut pour la jeunesse, qu'elle idéalise dans son discours, notamment économique, et qu'elle rejette dans la réalité. On leur vend un monde effrayant qui ne correspond pas à leurs rêves. Et toute cette violence, ils la retournent le plus souvent contre eux-mêmes."

## ***Abaka, une porte ouverte pour les jeunes en bord de crise***

Accueillir et entendre l'adolescent en crise avant qu'il ne bascule, le confronter à ses propres ressources, construire un réseau autour de lui, c'est le travail difficile, mais porteur, du centre Abaka d'Ixelles, à Bruxelles.

Dès qu'on passe la grande porte de cette maison bourgeoise d'Ixelles, ça sent la sauce bolognaise, la vraie, celle qu'on fait à la maison. Dans la cuisine, des jeunes préparent le repas. Discussions, bruits de casseroles et de couverts que l'on dresse, rires... Ils sont cinq autour de l'éducateur, ce soir, comme presque tous les soirs. Cinq, c'est la capa-

cité d'accueil d'Abaka, un PPP, "Projet Pédagogique Particulier", selon le jargon du milieu. "Notre centre est le seul à être non mandaté, précise la directrice, Jacqueline Maun. Nous travaillons avec tout le monde, et non des jeunes qui nous seraient 'adressés' par un juge ou une autre instance de l'Aide à la Jeunesse. Nous partons de la demande du jeune ou de la famille, sans contrainte. C'est la différence." Abaka se définit comme un centre de crise et d'accompagnement pour adolescents de 12 à 18 ans. En clair, ils peuvent trouver ici écoute, information et accompagnement dans un moment difficile, et même un hébergement pour cinq nuits maximum (1).

**"La violence leur est faite de l'extérieur"**

Le public d'Abaka tourne donc très vite. Ce soir, autour du spaghetti, ils sont trois qui quitteront le centre demain. A., le plus jeune, coupe blonde et allure de garçon de bonne famille, retourne chez sa maman après avoir subi les dégâts de la séparation houleuse de ses parents. S., longs cheveux noirs, pendue à son téléphone portable au grand énervement du reste des convives, arrange les derniers détails car elle part s'installer chez sa sœur. Enfin, P., 17 ans et demi, s'installe dans son appartement demain. Derrière ces jeunes en train d'écrire un

tournant de leur vie, il y a autant d'histoires de familles en difficulté, de parents eux-mêmes malmenés par la vie. Autour de la table, ils s'interpellent comme tous les ados du monde, vifs, mordants, mais pas agressifs. "Nous avons rarement des problèmes de violence avec les jeunes ou entre eux, note Jacqueline Maun. La violence, elle leur est faite à l'extérieur. Ici, ils savent qu'on les écoute." "On vous charrie, les éducs, mais c'est parce qu'on vous aime", lance A., une "nouvelle" qui vient de poser son sac et la cage de son rat blanc à Abaka, et semble déjà comme chez elle... ou plutôt mieux que chez elle.

Les principaux motifs qui conduisent les ados ici sont des ruptures avec le milieu familial ou institutionnel. Il y a de plus en plus de jeunes mis à la porte de chez eux par leurs parents. Mais on retrouve aussi des fuyeurs qui veulent arrêter la fugue et se poser. Le fait de limiter la possibilité d'hébergement met une tension qui les pousse à réagir. Pas de plan, au départ. Le jeune est confronté à ses res-

sources et accompagné dans son travail, "C'est lui qui nous met au travail. Quand il arrive, c'est qu'il a décidé qu'il avait besoin d'aide." Une disponibilité et une tolérance bien lourde au quotidien pour la petite équipe de professionnels, car ces jeunes sont parfois en grande détresse, avec des tentatives de scarification, des dépresses profondes. "Mais le fait

de voir des jeunes parvenir eux-mêmes à s'en sortir est une reconnaissance du travail de l'équipe. Le travail avec le réseau construit avec les jeunes est difficile, mais c'est porteur."

"Ouvert au départ pour faire de la prévention, Abaka reçoit finalement beaucoup de jeunes qui ont déjà un long parcours d'assistance, remarque encore Jacqueline Maun. Cela veut dire que l'on n'a pas encore trouvé de réponse adéquate à leur problème. Cela ne signifie pas non plus que nous la trouverons ici. Nous avons peu de moyens, donc nous devons être très créatifs." Comparer ce que coûte un jeune en IPPJ (2) ou en santé mentale et les forfaits alloués aux AMO (3) et aux PPP devrait faire réfléchir les décideurs politiques. "On parle toujours des 15 % de jeunes relevant de l'Aide à la Jeunesse qui ont commis un délit. Pendant ce temps, la société est mal-traitante avec les 85 % qui sont en détresse. Plutôt qu'ouvrir un centre fermé de trois cents places, pourquoi n'ouvre-t-on pas plus de maisons de jeunes, avec des moyens corrects?"

(1) Abaka, Projet pédagogique Particulier non mandaté, rue Goffart 105, 1050 Bruxelles. Tél.: 02/640 07 11. www.abaka.be

(2) Instituts Publics de Protection de la Jeunesse

(3) Aide en Milieu Ouvert

# *Soutenons aussi ce qui va bien*

***“Nous voulons aussi axer notre travail sur les jeunes qui vont bien. Car on parle toujours de la contamination négative, mais il y a aussi de la contamination positive”, affirme avec conviction Véronique Detaille, coordinatrice de la Teignouse (1), association d’Aide en Milieu Ouvert de la région de Comblain-au-Pont, près de Liège.***

*“À force d’être dans un schéma action-réaction, on en oublierait de faire tourner ce qui va bien”, poursuit-elle. Le ton est donné. La Teignouse est présente sur le terrain depuis plus de vingt ans, et depuis 1996 en tant qu’AMO. C’est dire que l’équipe a une expertise de ce milieu semi-rural, réparti sur onze communes et deux arrondissements judiciaires. “On se fait toujours une image d’Épinal de la ruralité. Mais en fait, les gens de souche sont peu nombreux ici. C’est la ville qui recule, dans une région où le logement reste très cher, et donc une partie de la population réside dans les campings. De plus, les difficultés de mobilité créent un réel isolement social.” C’est pour cela que l’équipe s’est donné comme volonté d’aller à la rencontre des gens. Bus de prévention lors des fêtes, proximité horaire avec une permanence téléphonique 24h sur 24 permettent de répondre à l’urgence d’être entendu.*

*Les nombreux projets soutenus par la Teignouse partent toujours des ressources des gens, pour les rendre acteurs et non combler leurs manques. “Face aux constats des adultes sur la consommation d’alcool des jeunes en situation festive, nous avons choisi de donner la parole aux jeunes et aux parents. Avec les jeunes de deux écoles, nous avons identifié les moments clés de la consommation, et choisi de tenter de basculer les références des 12-15 ans, pour ouvrir la porte à d’autres comportements.” Les rhéto ont tenu régulièrement un bar “soft” (avec uniquement des boissons non alcoolisées) et attractif aux différentes soirées de la région. Résultat: la vente de boissons non alcoolisées a quadruplé en trois ans. “Les jeunes ont des choses à dire, et il y a moyen d’agir avec eux”, insiste encore Véronique Detaille. La Teignouse favorise au maximum le travail collectif et le partenariat avec les associations sur le terrain. Le projet “En selle pour l’école” visait à motiver la fréquentation scolaire en la couplant à la fréquentation de cours d’équitation dans un manège associé à la démarche. Le*

*but étant de pouvoir partir en randonnée à la fin du projet, donc d’avoir pu participer à assez de leçons d’équitation pour avoir le niveau requis. Et, évidemment, les jeunes ont tous été prêts pour partir en randonnée...*

*À côté de la proximité et du partenariat avec les différents milieux de vie, la Teignouse développe aussi un axe de travail communautaire. “Nous avons un rôle d’interpellation politique. Ce n’est pas normal de devoir travailler sur le décrochage scolaire et non sur un changement en profondeur de l’école.” Au niveau de la consommation d’alcool, du surendettement, Véronique Detaille note encore le poids du marketing: “C’est sûr, on ne joue pas dans la même cour.” Et de réclamer plus d’éthique dans la publicité et une plus grande prise de conscience et de réactivité de la part des adultes face aux agissements des sociétés commerciales auprès des jeunes. Car être cohérent et donner du sens font partie*

*des cinq principes de la Teignouse, à côté de la bienveillance, la coopération et la structuration. Et être cohérent, c’est aussi parler de ce qui va bien, “pour éviter aux jeunes de devoir faire des conneries pour qu’on s’intéresse enfin à eux.”*

(1) La Teignouse, Aide en Milieu Ouvert, Clos Nolupré, 17 C, 4170 Comblain-au-Pont - [www.lateignouseamo.be](http://www.lateignouseamo.be)

*Ca peut arriver près de chez toi*

***Un livre et un jeu de cartes adressés aux enfants de 8 à 12 ans afin de leur expliquer le fonctionnement de l’Aide à la Jeunesse.***

***Rens. : [julie.polet@cfwb.be](mailto:julie.polet@cfwb.be) ou 02/413 30 34.***

*Protection de la jeunesse. Les défis d’une réforme*

***Cet ouvrage entend donner une information claire et concise sur la portée de la réforme, ses étapes et ses enjeux. Les changements sont nombreux mais le modèle protectionnel subsiste. Comment concilier éducation, protection, sanction... Aux éditions Larcier, coll. JLMB Opus (nr 3).***

***Rens. : 010/48 26 19***

# Stages parentaux : trente heures pour “redevenir” parent

Depuis octobre 2007, les parents de mineurs délinquants qui sont dépassés, laxistes, démissionnaires, bref, ceux qui, aux yeux de la loi, montrent un “désintérêt manifeste” pour la délinquance de leur enfant, sont invités, de manière plus ou moins ferme, à suivre un “stage parental”. Trente heures pour reconstruire leur rôle de parent, pour être plus performants dans l'éducation de leur enfant.

Le soleil matinal illumine le rez-de-chaussée de la salle de réunion. Près de la fenêtre, une table propose café, thé, jus, croissants... Une dizaine de parents sont là. Quelques couples et plusieurs mères seules. Certains sont Bruxellois. D'autres ont fait le trajet depuis la région de Charleroi. D'autres encore viennent du fin fond des Ardennes. On s'embrasse, on se salue, on s'enquiert des dernières nouvelles. Il y a comme un air de retrouvailles. Pourtant, n'était la main de la Justice, ils n'auraient jamais fait connaissance.

## Faire alliance

Nous sommes à Bruxelles, au siège du service “Affiliations”, organisateur des “stages parentaux” en Communauté française (1). Proposés par le parquet ou imposés par le juge de la jeunesse, ces stages qui sont destinés aux parents se composent d'une série d'entretiens individuels et de réunions multiparentales comme celle d'aujourd'hui. “Nous ne faisons pas de thérapie, ni de formation de parents”, précise d'emblée Michel Amand, le directeur d’Affiliation. Pas de rappel à l'ordre, ni de moralisation non plus, selon les parents présents. Mais plutôt l'affiliation. Dès la proposition ou l'imposition de la mesure, l'équipe d’Affiliation (composée d'éducateurs, de criminologues, de psychologues) se rend à domicile. “Nous allons sur leur territoire et essayons de créer une relation de confiance. Les gens qui ont des enfants délinquants sont dépassés, un peu honteux et ont tendance à se replier sur eux-mêmes”. Au cours des trois séances de une heure trente chacune, l'équipe d’Affiliation fixe, avec les parents, des objectifs à atteindre. “En général, ils définissent des objectifs trop importants : arrêter de boire, reprendre des études, voir leur enfant retourner à l'école ou à l'atelier d'apprentissage. Mais ces objectifs ne sont pas atteignables tels quels, donc on va zoomer de manière à les rendre réalisables”. Acheter de la peinture pour repeindre la cuisine, se lancer dans la recherche du travail...

ces gestes “simples”, mais qui semblaient auparavant insurmontables suffisent parfois pour retrouver l'estime de soi. “Ce sont des parents cassés dans leur rôle et en augmentant l'estime d'eux-mêmes, ils deviendront plus performants dans l'éducation de leur enfants”, poursuit Michel Amand.

## Sortir de l'isolement

Après ces entretiens individuels, place à la phase collective du stage parental : les réunions multiparentales. Une étape cruciale pour briser l'isolement... et l'impression d'impuissance. “Il y a des parents tout à fait démissionnaires, d'autres complices du délit de leur gosse, qui profitent de l'argent, du pouvoir de leur enfant dans la cité... Mais si on creuse, on réalise que tout parent porte de l'intérêt pour son enfant”. Pour ces parents, se rassembler fait du bien. “Ils réalisent que d'autres parents vivent dans le désarroi. Ils découvrent que la situation n'est peut-être pas entièrement de leur faute. Autrement dit, qu'il y a aussi l'environnement social (la cité), l'isolement géographique, les sollicitations commerciales (les marques, le GSM dernier cri, etc.). En mesurant le contexte de la situation, ils se rendent aussi compte qu'ils ont peut-être les leviers pour redresser la barre, pour réussir des choses comme ils l'ont déjà fait à certains moments de leur vie. Donc, pour reprendre leur position pa-

rentale et agir dans l'intérêt de leur jeune. Et c'est beaucoup plus facile de le faire à plusieurs”.

Une à deux fois par mois, et en alternant les lieux (pour ne pas obliger les mêmes à faire de longs déplacements), les parents se retrouvent donc à ces réunions collectives. Pour libérer la parole, l'équipe utilise un médium : du collage, un film, un reportage... ou un jeu de rôle, comme aujourd'hui. Valérie, une des membres de l'équipe demande à un des participants de raconter un événement récent avec son ado. S. se lance “Avant, mon gamin était violent et tirait tout le temps la g... Maintenant, il est aimable, il rigole avec sa maman”. “Il respecte les règles, il arrive à l'heure”, complète la compagne de S. Après le récit du couple sur ce qui les a menés ici, la dizaine de pères et mères présents sont invités à s'identifier à un des protagonistes de l'histoire. Ensuite, en fonction du personnage choisi, les parents forment des groupes, discutent, échangent expériences, sentiments... Dernière étape : mise en commun et rapportage des avis, positions... Il y a eu des moments forts, d'autres très émouvants, comme lorsqu'une maman, les larmes aux yeux et la voix brisée est intervenue : “Au début, on est gêné, on culpabilise. Mais, la violence peut venir d'une souffrance, d'un besoin de s'exprimer. Donc, il faut avoir le courage d'aller chercher de l'aide.”

## Des interactions

“Mon fils était bagarreur, explique un papa. À la maison, il s'enfermait dans sa chambre. Il était devenu un étranger. Aujourd'hui, on rigole, on joue ensemble. On partage plus”. La raison de ce changement “miraculeux” ? “On s'est occupé de lui, complète la maman. On parle beaucoup ensemble et surtout, on lui a mis des limites et on s'y tient. S'il rentre plus tard que l'heure convenue, il est puni”. La prise de conscience des règles éducatives de base ne vient donc pas d'une directive de l'équipe d’Affiliation, mais de l'échange entre parents. À travers les témoignages, les parents comprennent leur propre fonctionnement. La solidarité, les conseils, l'interaction entre eux leur permettent de retrouver leur autorité. “Et c'est important, notamment à titre préventif, quand on a une kyrielle d'enfants et que c'est l'aîné qui bat le beurre”, précise Michel Amand.

X., 15 ans tripote dans le trou de son jeans. L'ado qui a choisi d'accompagner ses stagiaires de parents - la mesure ne l'y oblige pas - est intervenu lors des échanges alors que sa mère s'y est refusée. Trop émue, prise par le doute. Et puis, elle rêvait de le voir retourner à l'école. Il a accepté un contrat d'apprentissage dans un restaurant. Un pas énorme pour ce jeune qui, vivant dans un village isolé des Ardennes, sortait dans les bals, découchait, buvait, multipliait les bêtises. “Maintenant, il commence à se calmer”, explique le père. Lui, plutôt fier que son fils accroche à une de ses valeurs : le travail.

Quel bilan fait-il du stage qu'il termine aujourd'hui ? “C'était concret et on est arrivé à de bonnes choses avec notre fils. Par exemple, la façon de le prendre, de le motiver. Il m'écoute”. Une mère dont c'était la première séance félicite l'ado ardennais pour sa participation. Une animatrice encourage les parents à poursuivre le travail entamé ici, le début d'un processus plus long évidemment. “Nous sommes conscients des limites de ce travail”, analyse Michel Amand. En trente heures, on ne va pas changer le monde, mais on va peut-être changer leur propre méthodologie pour résoudre leurs difficultés”.

 Samira Loulidi

Les “stages parentaux” entrent dans le cadre des modifications apportées à la loi de 1965, sur la protection de la jeunesse en 2006. Organisés en Communauté française par le cabinet de la ministre de l'Aide à la Jeunesse en Communauté française, Catherine Fonck, ils sont concrétisés par l'asbl Affiliations, mise sur pied par le Service d'Accueil et d'Aide Educative, Pensionnat Henri-Jaspar. Rens. : Michel Amand, 02/520 58 94.

## > Le commentaire du Ligueur

*Ces stages parentaux, qui sont une première en Belgique, ont essuyé un feu de critiques dès leur annonce. AMO, SPEP, magistrats, ... quasi tout le secteur de l'aide à la jeunesse*

*s'est opposé à ces stages, "à cause du caractère obligatoire, de la stigmatisation des parents et l'angle sanctionnel", explique Pascal Rigot, directeur de l'AJMO de Charleroi (Accompagnement des jeunes en milieu ouvert). "Nous estimons qu'il est plus important de soutenir ce qui se fait déjà depuis longtemps dans le domaine de la parentalité".*

*La première évaluation, prévue pour fin 2008, modifiera peut-être certaines positions. En attendant, lors de notre reportage, certains parents bénéficiaires de ce que d'aucuns ont qualifié de "gadget politique" et qui terminaient leur stage ont déclaré: "Trois mois, c'est trop peu. Maintenant qu'on est bien lancés, il faudrait continuer".*

# Nos jeunes sont fantastiques!

Professionnel de l'Aide à la jeunesse depuis plus de 20 ans, Eric Janssens est un passionné qui s'occupe à plein temps de problématiques d'éducation. Rencontre.

Intarissable, ce père de famille nombreuse vit son métier de premier Substitut du Procureur du Roi à Nivelles avec une énergie et un enthousiasme débordants. Et avec cohérence et engagement puisque, en outre, il préside l'Union francophone des magistrats de la Jeunesse et une association d'aide à l'enfance (1).

*Le Ligueur: Quel est le rôle d'un Substitut "jeunesse" ?*

**Eric Janssens:** "Je travaille dans et avec le réseau de l'aide et de la protection de la jeunesse. Ça va surprendre les gens, mais le Parquet de la Jeunesse est d'abord un organe de "déjudiciarisation". Environ 80 % des dossiers concernent des mineurs dits en danger, c'est-à-dire dont l'intégrité physique ou psychique est compromise et 20 % seulement concernent des jeunes qui ont commis des transgressions. Plus de 90 % des dossiers retourneront vers le psycho-médico-social, donc très peu devant un juge.

Les enfants sont en droit de recevoir de l'éducation jusqu'à 18 ans, toutes les conventions internationales le disent. Or, il y a beaucoup de manquements. Notre rôle est d'aller rappeler aux adultes leurs obligations: scolaire, alimentaire, d'entretien, etc. Comme service public, le 'cadeau' qu'on fait aux familles, c'est de donner du repère, du cadre, de la limite. Les premiers partenaires sont les parents. Ensuite, toutes les personnes qui interviennent en matière d'éducation: les enseignants des différents niveaux, les PMS, l'aide en milieu ouvert, les pédopsychiatres, les médecins de famille."

*L.L.: Pour les actes de transgression, l'approche est-elle la même ?*

**E.J.:** "Dans les 20 % où les mineurs sont acteurs, il y a trois responsabilités. Un: la responsabilité sociale, c'est-à-dire le contexte: la société mercantiliste, la pauvreté, etc. Deux: un manquement dans l'éducation. La troisième: c'est la responsabilité individuelle du mineur

qu'il ne faut jamais éluder et, proportionnellement à son âge, à son implication, à la gravité des faits, il faut le rendre acteur d'une réponse. Le mineur va devoir réparer son erreur, très concrètement. Il y a beaucoup de prestations éducatives philanthropiques prévues pour cela. L'enfermement, présenté comme la panacée par l'opinion publique, c'est l'exception à l'exception. Tout va être fait pour remobiliser le jeune et l'accompagner valablement: de toute façon, il retournera dans son milieu. Dès le premier jour, il faut travailler le retour. Il s'agit donc d'une sanction bienveillante. Sinon la sanction est ressentie comme une nouvelle injustice et renforce le phénomène délinquant. Mais attention: l'Institut national de criminalistique nous dit très clairement que la délinquance juvénile est plutôt en régression, contrairement à l'image médiatique qu'on veut donner. On crée l'illusion qu'en écartant une partie de la population cela ira mieux. Il y a un manque de maturité sociale généralisée sur l'enfermement, sur l'éloignement. Or, ce ne sont que des solutions provisoires.

Les jeunes ont une grande capacité d'adaptation et de changement mais il faut pouvoir les y aider. Plus tôt on agit, plus on arrive à des résultats. La vie est évolutive, surtout avec des mineurs. C'est même vrai avec des majeurs. Il y a des pédophiles à qui l'on autorise à renouer des liens avec leurs enfants. C'est rare mais ça existe. Il faut pouvoir redonner une chance."

*L.L.: Concrètement ?*

**E.J.:** "Il faut apporter une réponse relationnelle qui fait que le mineur va raccrocher les wagons à une vie sociale. Nos jeunes sont fantastiques! Vous me voyez, je n'ai pas l'air déprimé. Ça fait 19 ans que je fais ça. Le sport-aventure permet l'accroche, c'est-à-dire la restauration de l'estime de soi. L'aide humanitaire à l'étranger va encore plus loin car elle permet au jeune de montrer qu'il a une utilité. Les gamins ont une soif relationnelle extraordinaire. L'enjeu fondamental est relationnel et aujourd'hui notre système répond beaucoup trop dans l'institutionnel.

Ma démarche quand je gère une situation de difficulté, c'est de demander au jeune quelles sont ses ressources, quelles sont les personnes avec qui on va pouvoir travailler et qui vont faire levier pour


l'aider. 'Les rayons de son soleil', comme le dit un ami directeur d'une institution. On voit que le soleil du jeune ne dispose pas de beaucoup de rayons. Or, on doit avoir des relations avec beaucoup de gens pour se sentir bien.

Pour les cas plus difficiles, la loi prévoit un éducateur référent qui intervient de manière très intensive dans le milieu de vie. A l'image d'un coach. Des éducateurs qui ont de l'expérience prendraient quelques gars en main et ne les lâcheraient plus jusqu'à l'âge adulte, jusqu'à une réelle intégration. 'Je ne te lâche plus', mais dans les deux sens du terme. C'est dans la loi, faisons le!"

*L.L.: Votre démarche est également politique...*

**E.J.:** "Les magistrats de l'aide à la jeunesse ont pris leurs responsabilités lors d'une manifestation en avril dernier. Nous avons rédigé un manifeste (lire ci-contre) avec le secteur. On y dit que c'est complètement inique de ne répondre que sur le sécuritaire. On est tous dégoûtés du politique: on nous parle de BHV au moment où la pauvreté est en train d'augmenter. Or, c'est ça qui fait la délinquance. Avec les maigres outils qu'on nous donne, on est dans l'incapacité de résoudre les énormes problèmes qui nous sont posés. Or quelqu'un qui n'est pas socialisé, qui ne va pas s'intégrer coûte extrêmement cher à la société.

Aujourd'hui, je mets davantage l'accent sur une chose. On a des textes de très grande qualité qui privilégient la réponse éducative même si parfois il y a un fantasme pour le pénal et le discours sécuritaire. Nous voulons que toute décision d'un juge soit appliquée, ce n'est pas le cas aujourd'hui faute de capacité de prise en charge. Nous avons une très belle boîte à outils mais trop petite. Ce matin encore, ici à Nivelles, pour trafic de stupéfiant, on n'avait aucune solution pour un mineur non accompagné, c'est-à-dire pour quelqu'un qui n'offre aucune garantie d'être récupéré par la suite."

 Dossier réalisé par **Pascal Laviolette, Samira Loulidi, Anne-Dominique Rousseau**

(1) Asbl Aide à l'enfance qui abrite l'Amarrage, service d'accueil et d'aide à la jeunesse <http://www.amarrage.be/>

***Le signal d'alarme de l'Union des Magistrats  
de la Jeunesse***

Dans ce manifeste les magistrats rappellent leur incapacité récurrente à exercer pleinement leur métier au profit des enfants, des jeunes et des familles. En cause, le manque de moyens pour appliquer une loi dont les principes de fond sont pourtant excellents. Le texte cite plusieurs cas concrets de situations où la réponse est insuffisante ou inadéquate comme, par exemple, en matière de toxicomanie lourde, aucun centre ou hôpital n'accepte la prise en charge de mineurs. La loi prévoit donc des outils qui n'existent pas sur le terrain ou qui sont saturés

forçant les magistrats à prendre des mesures inadéquates ou, pire encore, à renvoyer le jeune dans son milieu sans autre forme de réponse. Les magistrats demandent au politique d'investir davantage dans le parcours éducatif de l'enfant, la lutte contre le décrochage scolaire, l'aide à la jeunesse, l'accueil familial, les accompagnements post-institutionnels et les activités de sport, aventure et d'aide sociale ou humanitaire. Avec comme principal argument que l'aide et la prévention coûtent bien moins cher que les réponses pénales.